

Résultats semestriels 2023/2024

- Chiffre d'affaires semestriel de 30,3 M€, contre 49,3 M€ un an plus tôt
- Taux de marge brute porté à 42% sous l'effet d'un mix activités favorable, contre 35% au 1^{er} semestre 2022/23
- EBITDA ajusté² de -1,4 M€ du fait de la structuration opérationnelle et commerciale, contre un EBITDA ajusté² de 3,7 M€ au 1^{er} semestre 2022/23

Perspectives pour le 2nd semestre 2023/2024

- Carnet de commandes au 31 décembre 2023 : 126,7 M€
- Retour à une croissance plus soutenue au 2nd semestre 2023/2024
- Finalisation du plan de croissance et d'investissements " **Succeed Together 2024** " avec la conception et l'industrialisation de nouvelles lignes de produits
- Lancement d'ORIZON™, la nouvelle gamme d'appareils de transport par câble débrayable pour la mobilité en montagne, en zones touristiques et en milieu urbain

MND (Euronext Growth – FR00140050Q2 – ALMND), groupe industriel français spécialiste de la mobilité par câble, des systèmes d'enneigement, de la sécurité en montagne et des infrastructures de loisirs à sensations, publie ses résultats semestriels 2023/2024 (période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2023) au titre de l'exercice qui sera clos le 30 juin 2024. Ces comptes semestriels non audités, présentés ci-dessous de manière synthétique, ont été arrêtés par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 26 avril 2024. Le rapport semestriel 2023/2024 sera disponible le 30 avril 2024 sur l'espace Investisseurs du site Internet de MND, www.mnd-bourse.com.

RÉSULTATS DU 1^{ER} SEMESTRE DE L'EXERCICE 2023/2024

En M€ - Normes IFRS - Données consolidées	1 ^{er} semestre 2022/2023 (6 mois)	1 ^{er} semestre 2023/2024 (6 mois)	Exercice 2022/2023 (12 mois)
Chiffre d'affaires	49,3	30,3	91,2
Marge brute¹	17,2	12,7	32,4
% de marge brute	35%	42%	36%
EBITDA ajusté²	3,7	-1,4	7,9
% de marge d'EBITDA ajusté	7,4%	n.a.	8,7%
Résultat opérationnel courant	1,0	-3,7	3,1
Résultat opérationnel	0,3	-3,8	-10,3
Résultat financier ³	-8,5	-2,1	-26,4
Résultat net	-8,1	-5,8	-36,3

¹ Marge brute : chiffre d'affaires – Achats consommés.

² EBITDA ajusté : L'EBITDA ajusté désigne le bénéfice avant que n'en soit soustrait les intérêts, les impôts et taxes, les dotations aux amortissements, les provisions sur immobilisations (mais après dotations aux provisions sur stocks et créances clients) et l'ajustement des éléments exceptionnels à caractère non récurrent.

³ Résultat financier : Coût de l'endettement financier net + Autres produits et charges financiers.

CHIFFRE D'AFFAIRES DE 30,3 M€ AU 1^{ER} SEMESTRE 2023/2024

À l'issue du 1^{er} semestre 2023/2024, MND a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 30,3 M€, soit un recul de -38% par rapport au 1^{er} semestre 2022/2023.

Le recul de l'activité semestrielle est la conséquence de plusieurs facteurs, dont (i) le décalage dans le démarrage du projet de Chimgan en Ouzbékistan (aménagement 4 saisons du site pour un montant total de 100 M€), avec une montée en charge moins rapide qu'envisagée initialement pour des raisons administratives locales qui sont aujourd'hui résolues, et (ii) la fin du contrat de partenariat industriel et commercial entre les groupes MND et Bartholet. Les modalités de cette fin de contrat font actuellement l'objet d'un litige entre les deux sociétés, MND estimant que le non-respect par Bartholet de multiples obligations contractuelles a nui à la prise de commandes d'appareils débrayables et donc occasionné une baisse d'activité importante en matière de projets de transport par câble.

Le pôle **Enneigement & Remontées mécaniques** a réalisé un chiffre d'affaires semestriel de 18,2 M€, en recul de -47% par rapport à un 1^{er} semestre 2022/2023 soutenu. L'avancement de plusieurs projets, dont le nouveau téléphérique urbain et touristique de la ville de Huy en Belgique, a néanmoins permis de poursuivre le déploiement de l'activité, notamment à l'international.

Le pôle **Sécurité & Loisirs** a enregistré un chiffre d'affaires semestriel de 12,1 M€, en recul de -17%. Si les activités en matière d'équipements de prévention des avalanches et des risques naturels sont quasi-stables, les équipements de sécurité des pistes et les activités loisirs 4 saisons ont pâti d'un ralentissement des investissements des opérateurs des domaines skiables pour la saison d'hiver 2023/2024.

Par zones géographique, 59% de l'activité du 1^{er} semestre 2023/2024 a été réalisée en France (contre 49% sur l'ensemble du dernier exercice 2022/2023), 34% en Europe hors France (vs. 8% en 2022/2023) et 23% dans le reste du monde (vs. 43% en 2022/2023).

TAUX DE MARGE BRUTE¹ DE 42% - EBITDA AJUSTÉ² de -1,4 M€ AU 1^{ER} SEMESTRE

La marge brute¹ semestrielle s'est élevée à 12,7 M€, en recul de -26%.

Néanmoins, porté par un mix activités favorable, le taux de marge brute a progressé, atteignant 42%, contre 35% au 1^{er} semestre 2022/2023.

Dans un environnement toujours inflationniste, les charges opérationnelles se sont inscrites en légère hausse au 1^{er} semestre 2023/2024 : +8% pour les charges externes et +5% pour les charges de personnel, notamment liés aux investissements d'avant-vente et de développement commercial initiés pour la nouvelle gamme d'appareils de transport par câble débrayable ORIZON™ dévoilée mi-avril (se référer à la page 4 pour plus d'informations).

Il convient de souligner que l'évolution des charges opérationnelles au 1^{er} semestre 2023/2024 est en phase avec le niveau d'activité qui était initialement attendu avant le décalage du démarrage du projet de Chimgan et s'inscrit plus largement dans une structuration opérationnelle et commerciale du groupe afin de préparer sa phase de croissance sur le marché mondial du transport par câble.

L'EBITDA ajusté² s'est établi à -1,4 M€ à l'issue du 1^{er} semestre 2023/2024, contre 3,7 M€ un an plus tôt.

Après prise en compte des dotations aux amortissements, dépréciations et provisions et des éléments exceptionnels à caractère non récurrent, le résultat opérationnel courant semestriel s'est élevé à -3,7 M€, contre 1,0 M€ l'an dernier.

¹ Marge brute : chiffre d'affaires – Achats consommés.

² L'EBITDA ajusté désigne le bénéfice avant que n'en soit soustrait les intérêts, les impôts et taxes, les dotations aux amortissements, les provisions sur immobilisations (mais après dotations aux provisions sur stocks et créances clients) et l'ajustement des éléments exceptionnels à caractère non récurrent.

Le résultat financier semestriel s'est établi à -2,1 M€, constitué pour l'essentiel des intérêts de la dette financière. Le résultat financier du 1^{er} semestre 2022/2023 s'était élevé à -8,5 M€, n'intégrant pas l'impact des opérations de refinancement finalisées en mars 2023 et ayant conduit à un désendettement massif du groupe et au rétablissement de ses équilibres bilantiels.

Le résultat net part du groupe est ressorti à -5,8 M€ au 1^{er} semestre 2023/2024, contre -8,1 M€ un an plus tôt.

SITUATION BILANCIELLE AU 31 DECEMBRE 2023

Au 31 décembre 2023, qui constitue traditionnellement un point bas en termes de trésorerie, la trésorerie disponible s'élevait à 0,5 M€, contre 0,6 M€ à fin juin 2023.

La dette financière (hors dettes locatives IFRS 16) s'élevait à 41,5 M€ au 31 décembre 2023, contre 25,7 M€ à fin juin 2023. Elle est constituée :

- du prêt de l'Etat français par l'intermédiaire du FDES (Fonds de Développement Economique et Social) à hauteur de 21,6 M€ (amortissement à compter de juillet 2025 et jusqu'en juillet 2029 avec 100% des intérêts capitalisés) ;
- d'une ligne d'obligations simples, d'un montant de 15 M€ et 1,1 M€ d'intérêts courus, mise en place en juillet 2023 par le partenaire financier Cheyne Capital dans le cadre du plan de croissance et d'investissement pour le développement des nouvelles solutions et des projets dédiés au transport urbain, et ;
- de diverses dettes pour le solde (dette crédit-bail, dette d'affacturage, avances ADEME, etc.).

Les dettes locatives (IFRS 16) s'accroissent à 16,8 M€ au 31 décembre 2023, contre 13,6 M€ fin juin 2023, consécutivement à l'extension des bâtiments avec la livraison de plus de 4 000 m² de nouveaux espaces de fabrication et d'assemblage sur le site industriel de Sainte-Hélène-du-Lac en Savoie fin juillet 2023. Cette extension vise à concevoir de nouvelles lignes de produits et à accroître les capacités industrielles du Groupe en France pour la production des nouvelles solutions et des projets dédiés au transport urbain.

Au 31 décembre 2023, les capitaux propres de MND s'élevaient à 16,8 M€.

En M€ - Normes IFRS - Données consolidées	30/06 2023	31/12 2023	En M€ - Normes IFRS - Données consolidées	30/06 2023	31/12 2023
Actifs non courants	49,4	57,0	Capitaux propres	22,6	16,8
Actifs courants	106,0	91,1	Dettes financières	25,7	41,5
dont Stocks	20,3	19,5	Dettes locatives (IFRS 16)	13,6	16,8
dont Clients	70,2	47,8	Passifs courants	92,5	71,9
Trésorerie	0,6	0,5	Autres passifs	1,7	1,6
TOTAL ACTIF	156,1	148,6	TOTAL PASSIF	156,1	148,6

Postérieurement à la clôture du 1^{er} semestre 2023/2024, MND a mis en place, principalement avec Cheyne Capital, des lignes additionnelles de financement, par émission d'obligations simples aux conditions de marchés obligataires sans garantie, d'un montant total de 21 M€ (10 M€ en février 2024, 10 M€ en mars 2024 et 1 M€ en avril 2024), visant à financer son plan de croissance et d'investissement pour le 2nd semestre de l'exercice en cours et le 1^{er} semestre 2024/2025. Ces fonds viennent également compléter la finalisation du plan stratégique " **Succeed Together 2024** ", avec le développement des nouvelles lignes de produits et des projets dédiés au transport par câbles (lire page 4) et à l'accroissement des capacités industrielles de MND. À date, au regard des lignes additionnelles de financement mise en place depuis le début de l'année 2024, MND est donc en mesure de financer son plan de croissance pour les douze prochains mois.

CARNET DE COMMANDES DE 126,7 M€ AU 31 DÉCEMBRE 2023

Au 31 décembre 2023, le carnet de commandes fermes s'élevait à 126,7 M€, en forte progression par rapport au 31 décembre 2022 (67,9 M€), et contre 143,0 M€ au 30 juin 2023.

Les commandes à facturer au 2nd semestre de l'exercice 2023/2024 (qui sera clos le 30 juin 2024) représentaient 50,5 M€ au 31 décembre 2023.

PERSPECTIVES

MND anticipe de renouer avec une croissance soutenue au 2nd semestre de l'exercice 2023/2024 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2024) mais du fait du retard pris au 1^{er} semestre, le Groupe ne dépassera pas le cap des 100 M€ de chiffre d'affaires annuel en 2023/2024 et n'enregistrera pas d'amélioration marquée de sa rentabilité (EBITDA ajusté) sur l'ensemble de l'exercice.

À l'occasion de Mountain Planet, salon de l'aménagement en montagne qui s'est tenu du 16 au 18 avril 2024 à Grenoble, MND a dévoilé ORIZON™, sa nouvelle gamme d'appareils de transport par câble débrayable, pour la mobilité en montagne, en zones touristiques et en milieu urbain. À travers cette nouvelle gamme novatrice de télécabines et télésièges mono-câble débrayables, MND vise à offrir aux acteurs de la montagne et aux opérateurs de transports, des solutions de mobilité fiables, performantes, durables et Made in France.

Le Groupe a investi 20 M€ pour le développement et l'industrialisation de sa gamme ORIZON™, ainsi que 10 M€ pour la construction du bâtiment dédié à la production et à l'assemblage de ces nouvelles solutions à Sainte-Hélène-du-Lac en Savoie (France). À cela s'ajoute, la construction d'un premier appareil sur site pour permettre aux clients de découvrir et tester les produits en exploitation réelle. Dans les 24 prochains mois, une centaine de nouveaux collaborateurs rejoindra le groupe MND pour accompagner son développement.

Xavier Gallot-Lavallée, Président - Directeur général de MND, déclare :

« Après un exercice 2022/2023 en croissance soutenue, nous avons pâti de décalages de facturation au cours du 1^{er} semestre, principalement lié au projet Chimgan, et d'une baisse d'activité ponctuelle en matière de projets de transport par câbles consécutivement à la fin du partenariat industriel et commercial avec Barholet.

Dans le même temps, nous avons poursuivi la structuration du Groupe, sur les plans humain et industriel, pour préparer notre prochaine phase de croissance qui s'appuiera sur la nouvelle gamme de transport par câble dévoilée mi-avril.

Avec ORIZON™, MND consolide sa position d'acteur mondial du transport par câble et ambitionne de conquérir de nouvelles parts de marchés dans un secteur en plein développement. »

AGENDA FINANCIER

- Chiffre d'affaires annuel 2023/24 : **30 août 2024**

La publication interviendra après la clôture des marchés d'Euronext Paris.

À propos de MND

MND est un groupe industriel français spécialiste de la mobilité par câble, des systèmes d'enneigement, de la sécurité en montagne et des infrastructures de loisirs à sensations. Avec plus de 3 000 clients dans 49 pays, MND contribue au quotidien sur ses 4 cœurs de métiers à la mobilité, aux loisirs et à la sécurité de tous en proposant des solutions éprouvées et durables issues de son expérience en montagne. Basé en Savoie, MND compte près de 300 collaborateurs et s'appuie sur 12 implantations internationales ainsi que 28 distributeurs pour développer ses activités dans le monde. MND est coté sur le marché Euronext Growth à Paris (FR00140050Q2 – ALMND).

Contact

Relations Presse – Alexandre Bérard
+33 (0)6 45 42 95 46 – alex@alternativemedia.fr

Relations Presse financière – Serena Boni
+33 (0)4 72 18 04 92 – sboni@actus.fr

Relations Investisseurs – Mathieu Omnes
+33 (0)1 53 67 36 92 – momnes@actus.fr



EXPERTISE
Made in the Alps

ROPEWAYS ▪ SNOW ▪ SAFETY ▪ LEISURE

Annexes

Définitions d'indicateurs financiers non codifiés par des organismes de normalisation comptable

Cette section présente les indicateurs financiers utilisés par le Groupe qui ne sont pas codifiés par des organismes de normalisation comptables.

Carnet de commandes

Le carnet de commandes représente le chiffre d'affaires non encore reconnu sur des commandes déjà reçues (bon de commandes ou contrats signés) et prend en compte la norme IFRS15.

Le carnet de commandes à la clôture d'un exercice est calculé comme suit : carnet de commandes à l'ouverture de l'exercice + nouvelles commandes reçues au cours de l'exercice – annulations de commandes enregistrées au cours de l'exercice – chiffre d'affaires reconnu sur l'exercice.

Le carnet de commandes peut également varier du fait des variations du périmètre de consolidation, des ajustements de prix contractuels et des effets de conversion de devises étrangères.

Marge brute

Le Groupe suit la marge brute comme indicateur afin de mesurer sa performance indépendamment de ses charges externes, charges de personnel et de sa politique de financement et d'amortissement. La marge brute est calculée en déduisant les achats consommés du chiffre d'affaires.

En M€ - Normes IFRS - Données consolidées	1 ^{er} semestre 2022/2023 (6 mois)	1 ^{er} semestre 2023/2024 (6 mois)	Exercice 2022/2023 (12 mois)
Chiffre d'affaires	49,3	30,3	91,2
Achats consommés	32,1	17,6	58,8
Marge brute¹	17,2	12,7	32,4

¹ Marge brute : chiffre d'affaires – Achats consommés.

EBITDA ajusté

Le Groupe suit l'EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization) ajusté comme indicateur de performance afin de mesurer la performance du Groupe indépendamment de sa politique de financement et d'amortissement.

L'EBITDA ajusté désigne le bénéfice avant que n'en soit soustrait les intérêts, les impôts et taxes, les dotations aux amortissements, les provisions sur immobilisations (mais après dotations aux provisions sur stocks et créances clients) et l'ajustement des éléments exceptionnels à caractère non récurrent.

En M€ - Normes IFRS - Données consolidées	1 ^{er} semestre 2022/2023 (6 mois)	1 ^{er} semestre 2023/2024 (6 mois)	Exercice 2022/2023 (12 mois)
Résultat opérationnel courant	1,0	-3,7	3,1
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	2,6	2,3	4,8
Éléments exceptionnels à caractère non récurrent	0,0	0,0	0,0
EBITDA ajusté²	3,7	-1,4	7,9

² EBITDA ajusté : L'EBITDA ajusté désigne le bénéfice avant que n'en soit soustrait les intérêts, les impôts et taxes, les dotations aux amortissements, les provisions sur immobilisations (mais après dotations aux provisions sur stocks et créances clients) et l'ajustement des éléments exceptionnels à caractère non récurrent.